

2026



Classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP)

Index systématique – Version 2026

BA.78 Réadaptation pédiatrique, avec en moyenne 1745 minutes de thérapie et plus par semaine**BA.8 Réadaptation gériatrique**

Note: B. Pour la réadaptation gériatrique s'applique en plus des caractéristiques minimales sous la catégorie BA.-:

Caractéristique minimale point 1, examen de diagnostic lors de l'admission:
Évaluation gériatrique structurée, c'est-à-dire au moins les domaines cognition, mobilité, émotion, état nutritionnel et situation sociale.

Caractéristique minimale point 2, thérapie et formation:

La thérapie comprend une combinaison individualisée de l'élément obligatoire avec au moins un des domaines thérapeutiques suivants:
- Ergothérapie
- Logopédie
- Conseil/traitement diététique
- Neuropsychologie
- Psychothérapie et thérapie par la parole

Sont également utilisés si indiqués et pris en compte dans la durée du traitement:

- Conseil social
- Technique orthopédique

Caractéristique minimale point 3, évaluation lors de la sortie:

Évaluation gériatrique structurée lors de la sortie

BA.80 Réadaptation gériatrique, jusqu'à 6 jours

Note: Ce code est à saisir pour les séjours de réadaptation jusqu'à 6 jours (c.-à-d. de moins de 7 jours). Ceci indépendamment du nombre de minutes de thérapie ou du motif de la sortie. Il n'y a pas d'extrapolation des minutes de thérapie sur la semaine pour saisir un autre code de la catégorie BA.-.

BA.81 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 300 jusqu'à moins de 375 minutes de thérapie par semaine**BA.82 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 375 jusqu'à moins de 450 minutes de thérapie par semaine****BA.83 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 450 jusqu'à moins de 525 minutes de thérapie par semaine****BA.84 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 525 jusqu'à moins de 600 minutes de thérapie par semaine****BA.85 Réadaptation gériatrique avec en moyenne 600 minutes de thérapie et plus par semaine****BA.9 Réadaptation, autre****BB Compléments pour la réadaptation****BB.3 Codes supplémentaires pour la réadaptation**

Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. Le cas échéant, les codes BB.3- doivent être saisis. Ils ne doivent être saisis qu'en réadaptation.

BB.31 Prise en charge 1:1 en réadaptation

EXCL *Omettre le code - Prise en charge 1:1 de troubles psychiques et psychosomatiques en psychiatrie adulte (94.3D.-)*

Omettre le code - Prise en charge 1:1 de troubles psychiques et psychosomatiques et de troubles du comportement en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (94.3E.-)

Note: En cas de mise en danger de soi ou d'autrui. Effectué par du personnel sous la direction professionnelle d'un infirmier.
La prise en charge 1:1 a lieu de manière séparée/à part d'autres prestations. Le patient est pris en charge en présentiel (y compris à travers une vitre ou par écran interposé). La prise en charge 1:1 a lieu pendant au moins 30 minutes d'affilée. La prise en charge 1:1 est additionnée sur un jour calendrier. Le comptage des minutes est indépendant du nombre de personnes qui s'occupent du patient.

BB.31.1 Prise en charge 1:1 en réadaptation, selon la durée par jour**BB.31.11 Prise en charge 1:1 en réadaptation, au moins 2 heures jusqu'à 8 heures par jour****BB.31.12 Prise en charge 1:1 en réadaptation, de plus de 8 heures jusqu'à 16 heures par jour****BB.31.13 Prise en charge 1:1 en réadaptation, de plus de 16 heures par jour****BB.32 Gestion des plaies en réadaptation, au moins 60 minutes par jour**

Cod. a.: Si effectuée - Application de pansement épicutané (à pression négative) (93.57.21)
Si effectuée - Thérapie par pression négative continue, selon le nombre de jours de traitement (93.57.1-)

Note: Gestion des plaies en réadaptation, qui prend au moins 60 minutes sur la journée. La somme du temps consacré à la gestion des plaies sur une journée est prise en compte. Cela comprend la description, la documentation et les soins de la plaie. Le temps nécessaire à une thérapie par pression négative continue ainsi qu'à un pansement épicutané (à pression négative) ne doit pas être compté dans les minutes consacrées à la gestion des plaies. Ces traitements sont représentés par des codes spécifiques (voir «coder aussi»).

BB.33 Sortie d'essai en réadaptation, selon la durée

EXCL *Omettre le code - Sortie d'essai en psychiatrie (enfants, adolescents et adultes), selon la durée (94.3F.-)*

Note: Caractéristique minimale point 0, champ d'application:
Ce code n'est valable que pour la réadaptation neurologique (BA.1-), la réadaptation psychosomatique (BA.2-) et la réadaptation pédiatrique (BA.7-)

Caractéristique minimale point 1, description succincte:

La sortie d'essai à des fins thérapeutiques [SET], y compris la sortie d'essai à des fins pédagogiques/scolaires chez les enfants et les adolescents, fait partie intégrante d'un plan de traitement ou d'intervention dans les cliniques et services de réadaptation. Elle a pour objectif de tester, pour une durée limitée, la capacité de participation et d'évaluer une réintégration réaliste et autonome dans l'environnement personnel, domestique, scolaire et professionnel (école/formation, travail, famille, logement). Elle a également pour objectif de déterminer et utiliser les moyens auxiliaires dans cet environnement.